

Formation

PRÉPARATION A L'A.I.P.R. – ENCADRANTS *Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux*



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les actions applicables

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Coupon d'inscription à retourner

À
CAPEB 80
Cité des Métiers
80440 BOVES

Pour toute information complémentaire,
Contactez Delphine Maisonneuve :
Tél. 03.60.127.222

Mail : d.maisonneuve@capeb80.info

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

TRAVAILLER A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A

Dates : Le 13 février 2020

Durée : 1 jour

Lieu : CAPEB – BOVES

Public : Personnel encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

(Contactez votre Organisation Professionnelle pour les modalités de prise en charge)

Coupon d'inscription

Raison sociale

.....

Tél

Fax

Email

SIRET

Code NAF (APE)

Nombre de salariés

Participant : Prénom / Nom

Artisan Gérant salarié

Salarié

Conjoint non salarié

Autre :

Date de naissance :

Participant 2 : Prénom / Nom

Artisan Gérant salarié

Salarié

Conjoint non salarié

Autre :

Date de naissance :

A.I.P.R. - Encadrants : le 13 février 2020 – BOVES